



**Communiqué de presse de Philippe Duron, député du Calvados,
président de la commission « TET d'Avenir »**

Trains d'Equilibre du Territoire : Agir pour l'Avenir

La commission « TET d'Avenir », mise en place par le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, M. Alain Vidalies, afin de réfléchir à l'avenir des trains d'équilibre du territoire, ce maillon faible entre TGV et TER, a remis son rapport ce jour au Secrétaire d'Etat.

La commission souligne dans ses conclusions la nécessité urgente et absolue de moderniser le service ferroviaire actuellement rendu aux usagers. Cette modernisation doit passer à la fois par le renouvellement du matériel roulant à un horizon proche, par une augmentation de l'offre sur les territoires les plus denses et les tronçons à très fort potentiel et sur une amélioration substantielle du service à bord.

La commission considère que la modernisation de l'offre TET passe également par la pérennisation d'un modèle économique viable. Il importe ainsi de revoir la distribution des lignes entre TET et trains régionaux (TER), TET et TGV. La vocation des TET doit les amener à relier en priorité grandes villes et villes moyennes en respectant des temps de parcours compétitifs par rapport à la route.

Pour s'inscrire dans la durée, cette modernisation implique l'évolution du modèle d'organisation et de productivité de l'opérateur ferroviaire mais aussi de la relation entre le constructeur et la maintenance. Il en va de l'optimisation des moyens mais aussi de la satisfaction de la demande légitime des voyageurs de disposer d'un niveau de confort et de service adapté à la moyenne et longue distance.